



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU MORBIHAN

Mis à jour le 8 décembre 2017

PREFECTURE DU MORBIHAN

Demande de renouvellement d'AUTORISATION D'ENSEIGNER.

NOM : _____ NOM de jeune fille : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : né le ____/____/____ (20 ans minimums exigés) à _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Employeur : AUTO ECOLE _____

Téléphone : _____

Pièces à joindre à votre demande.

- 1 – Une photographie d'identité récente.
- 2 – La photocopie de votre autorisation d'enseigner.
- 3 – Un certificat médical en cours de validité attestant que vous remplissez les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R 212-2, V du code de la route.
- 5 – Photocopie du permis de conduire.
- 6 – Une enveloppe timbrée au tarif en vigueur, libellée à vos noms et adresse.

J'ai l'honneur de solliciter le renouvellement de mon autorisation d'enseigner.

A _____ le _____ Signature :

Cette demande est à faire parvenir à :
Préfecture du Morbihan – Direction des Sécurités - BPAPR (auto-écoles)
24, place de la République – 56019 VANNES cedex
Renseignements : 02.97.54.86.94 Mme Lydia LE GAL ou 02 97 54 86 77 Mme ROUSSEL